



SNE Calanques, 04/12/2024

Appel aux administrateurs du Parc national des Calanques

Objet : Information au CA concernant la situation sociale interne de l'établissement

Copie : administrateurs du CA, personnel de l'établissement, SNE national, ministère (DEB)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Les Représentants du Personnel souhaitent par cette intervention solliciter votre attention sur les nombreuses difficultés internes que rencontrent notre Etablissement.

Notre intervention de ce jour est motivée par un malaise profond et persistant, qui affecte considérablement l'environnement de travail de l'établissement et de nombreux agents.

Nous aimerions concentrer notre énergie à travailler plutôt qu'à veiller à ne pas abimer nos droits.

Notre démarche se veut constructive, au service de l'établissement public.

Nous pensons qu'il appartient aussi au Conseil d'Administration de s'assurer que toutes les conditions soient réunies pour la bonne mise en œuvre du projet de territoire qu'est le Parc national des Calanques.

Les faits sont préoccupants :

- Un signalement pour suspicion de harcèlement moral, suivi d'une simple enquête interne et d'un non renouvellement de contrat malgré les compétences de l'agent. Un simple hasard ?
- Des convocations et des rappels à l'ordre, sur ton agressif, d'agents qui auraient outrepassé la hiérarchie. Un principe de loyauté exigé qui s'apparente à un devoir d'obéissance.
- Un mode de management par l'intimidation et le chantage à l'emploi. D'ailleurs aujourd'hui, seuls les agents fonctionnaires ou bénéficiant d'un contrat pérenne ont osé s'associer au mouvement.
- Une discrimination au recrutement, une mobilité interne inexistante, des candidats écartés si jugés trop passionnés.
- Le non-respect d'arrêtés ministériels concernant le droit des agents : l'interprétation arbitraire et sans fondement juridique de textes relatifs au port des insignes police, le refus du paiement des frais de déplacement.
- Cette année nous comptons 7 inscriptions au registre "santé et sécurité au travail" concernant un mal être au travail - en seulement 3 mois - contre 0 sur toute la période 2020-2023. En particulier, 1 mention collective signée par 25 agents pour indiquer un « *sentiment de mal être au travail* » et un « *contexte tendu qui rend difficile des échanges de fond et constructifs sur les dossiers en cours* ».



SNE Calanques, 04/12/2024

Suite à cette mention collective, la Direction a organisé une Assemblée Générale extraordinaire le 18 juin 2024. Malheureusement, celle-ci s'est déroulée de façon descendante, sans temps de débat pourtant nécessaire à l'apaisement.

Face à ces constats,

- Nous demandons à la direction de revoir ses méthodes managériales ainsi que de respecter les agents et leurs droits ; et au Conseil d'Administration d'y veiller ;
- Nous proposons de soumettre à la supervision des prochains CA le suivi d'au moins quatre problématiques :

1. Un turn-over des agents trop élevé

Au-delà des renforts saisonniers, le turn-over des postes pérennes a dépassé les 15% en 2023 selon les calculs du Rapport Social Unique de l'établissement.

(Pour info : au PN Vanoise 8%, aux Ecrins 9.44% et dans la Fonction publique d'Etat 11%)

Ces départs sont accompagnés de plusieurs mois de vacances au niveau de nombreux postes : le tuilage est inexistant dans l'établissement. Cette situation provoque une perte grave d'information et d'efficacité de travail. Elle oblige ceux qui restent à assumer ces absences et former et reformer encore les nouveaux arrivants. La crédibilité de l'établissement et la confiance des partenaires sont également mis à mal.

2. Une défiance dans l'expertise des agents

Par exemple, la mission de police de l'environnement, essentielle à notre fonctionnement, n'est pas valorisée et dans certains cas remise en question, alors même qu'elle est régulièrement citée à titre d'exemple par l'autorité judiciaire elle-même.

Une volonté d'externaliser de plus en plus nos missions propres, alors que ces externalisations coûtent chers, que les budgets baissent et que l'Etablissement public dispose souvent des compétences internes pour les mener à bien.

3. Des relations dégradées avec plusieurs partenaires publics et privés

Les partenaires externes nous expriment des inquiétudes et une perte de confiance. Un sentiment de mépris et un manque de considération nous sont relatés.

4. Une absence de stratégie transparente et partagée

Depuis les ateliers appelés « vision partagée » conclus en mai 2023, seul le renouvellement de la charte et des feuilles de route par pôle ou secteur donnent le cap.



SNE Calanques, 04/12/2024

Qu'en est-il :

- Du plan d'action pluriannuel, demandé par le CA lors du vote sur la charte ?
- Du projet d'établissement annoncé depuis 2022 ?
- Du plan d'action pour la stratégie scientifique ?

Sans ces instruments, vous ne savez et nous ne savons plus où on va, ni où sont mis les efforts et les investissements en priorité.

Ces outils stratégiques sont importants pour redonner à l'Etablissement une vision à long-terme, autant sur le plan de la gestion de l'Etablissement que sur le plan du projet de territoire.

Actuellement plusieurs postes et missions sont en cours de révision :

- Le pôle communication disparaît et ses missions sont redistribuées entre les équipes. Le Parc national le plus visité et le plus exposé aux médias ne reposera bientôt plus que sur un seul agent en 2025 ?
- La mission police de l'environnement est-elle vouée à disparaître bientôt, après le départ à la retraite de sa responsable ? Alors que le Parc cumule 40% du total des procédures judiciaires dans tous les parcs nationaux ?
- La perte de 3 postes d'Inspecteurs de l'environnement semble se dessiner pour 2025. Les équipes terrain resteront-elles sous dotées ?
- Sur 5 nouveaux ETP affectés à l'établissement en 2024, seuls 3 ont été recrutés, pourquoi des délais si longs alors que l'établissement est en sous-effectifs ?

Sachant que les attendus d'un Conseil d'Administration sont généralement d'ordre stratégique, nous proposons un suivi des avancées sur chacune de ces 4 thématiques à chaque CA pendant toute l'année 2025.

Ce suivi permettrait à tous de revenir à un établissement apaisé, soudé et capable d'agir, dans la confiance mutuelle entre agents et direction.

Nous sommes à votre disposition pour avancer ensemble et restons mobilisés pour résoudre cette situation préoccupante. Nous espérons que cette intervention n'aura pas de conséquences individuelles pour les agents mobilisés. Notre démarche se veut constructive.

Nous vous remercions de votre attention et de votre vigilance.

Signé par le Syndicat National de l'Environnement - section Calanques. Le 04 décembre 2024

Pour rappel : les représentants du personnel sont les agents élus et désignés pour représenter les intérêts des agents; ils ont pour mission de défendre les droits des travailleurs, de veiller au respect des conditions de travail et de participer aux décisions concernant la vie de l'établissement.